



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Ministre de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt**

Porte-parole du Gouvernement

Paris, le 19 janvier 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Relations commerciales avec la Russie : Stéphane LE FOLL salue l'accord de principe sur la reprise des échanges commerciaux pour les porcs vivants, les abats et les graisses de porc

A l'occasion d'une rencontre entre services vétérinaires russes et français le 14 janvier dernier à Berlin, **un accord de principe a été obtenu sur la reprise des exportations françaises de porcs vivants, d'abats et de graisses de porc vers la Russie.** Depuis février 2014, un embargo a été décrété par les autorités russes, pour l'ensemble des pays de l'Union européenne, en raison de la détection de cas de peste porcine africaine dans l'Est de l'Europe.

Depuis cet embargo, les négociations bilatérales ont été continues entre la France et la Russie. Grâce à l'accord de principe désormais obtenu et à la possibilité laissée aux Etats membres par la Commission européenne de négocier les conditions sanitaires avec la Russie, **la reprise des exportations pourra être effective dans les prochaines semaines.** L'organisation sanitaire et l'expertise scientifique françaises, largement reconnues au niveau international, ont contribué significativement à l'avancée des négociations.

Le Ministre salue cet accord de principe qui va permettre aux opérateurs de la filière porcine française, durement touchée par les conséquences de l'embargo, de reprendre leurs échanges de porcs vivants, d'abats et de graisses porcines avec la Russie. Ce pays constitue un marché à l'export à fort enjeu puisqu'il est estimé, pour la filière française de viande porcine, à près de 100 millions d'euros.

Stéphane Le Foll maintient pour autant la demande qu'il a déjà portée auprès du Commissaire Hogan pour que des mesures d'urgence, comme le stockage privé, puissent être prises tant que la situation restera tendue sur le marché européen de la viande porcine. Ce point sera de nouveau porté à l'ordre du jour du prochain Conseil des ministres de l'agriculture par la France avec d'autres Etats-membres.

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Il rappelle également que des mesures spécifiques relatives aux cotisations sociales des éleveurs porcins les plus fragilisés par la situation économique de la filière ont été mises en place (report ou prise en charge de cotisations sociales).

Le Ministre demeure déterminé à tout mettre en œuvre, aussi bien au niveau national qu'au niveau européen, afin de limiter l'impact des embargos russes sur les autres filières agricoles françaises.